

Pour le climat!

À IVRY, ON AGIT!

1er comité de suivi

Réduire· Réemploi,
recyclage et déchets

4 juillet 2022
Espace Gérard Philippe
18h30-21h30



« Pour le climat, à Ivry, on agit ! », c'est quoi ?

Lancée en juin 2021, [« Pour le climat, à Ivry, on agit ! »](#) est une démarche de concertation citoyenne visant à la construction collective d'un plan d'action à l'échelle ivryenne pour répondre au défi écologique et climatique.

Impulsée par la municipalité, cette démarche se construit par et avec les habitant·es, les actrices et acteurs des champs associatif, culturel, économique et institutionnel de la ville.

Jusqu'en décembre 2021, des temps d'information et d'échanges ont permis de faire émerger de nombreuses propositions qui ont ensuite été regroupées en objectifs d'actions et de politiques publiques et soumises à un vote public. Dévoilés le 4 décembre dernier, les objectifs priorités alimentent désormais l'action climatique à Ivry-sur-Seine.

Une nouvelle phase de la démarche s'engage dès juin 2022 avec la mise en place de comités de suivi thématiques. Instances de travail ouvertes à toutes et tous, ces comités accompagnent la municipalité dans le déploiement des actions : définition des modalités de mise en œuvre et des orientations budgétaires, suivi des politiques publiques et projets déjà en cours, proposition de nouveaux projets cohérents.

Cliquez sur l'image ci-contre pour retrouver toutes les infos :



Les objectifs d'actions autour de du réemploi, du recyclage et des déchets

Au terme de la 1^{ère} édition de la démarche, 16 objectifs articulés autour de 5 thématiques ont été priorisés à l'issue du vote public et seront mis en œuvre dans une perspective de solidarité, de justice sociale et féministe.

Les objectifs priorisés de la thématique « Réduire – réemploi, recyclage et déchets » sont les suivants :

- Développer les capacités du réemploi et accompagner la structuration des filières du réemploi
- Impliquer les commerçants dans la réduction des déchets à la source
- Renforcer la présence dans l'espace public de système de collecte de déchets



Un premier temps court en plénière

Bernard Prieur, adjoint délégué Démocratie. Assemblée citoyenne. Vie associative, et **Sarah Misslin**, adjointe déléguée à la propreté de l'espace public, ont ouvert ce comité de suivi en remerciant les habitant.es et les associations pour leur mobilisation.

Camille Vieira-Lenen, coordinatrice de la démarche, et **Sarah Medalel**, responsable de l'Espace Gérard Philipe ont présenté les enjeux des comités de suivi. Poursuivant la démarche engagée depuis juin 2021, « *les comités de suivi thématiques sont ouverts à toutes et à tous. Ils sont mis en place pour construire la suite ensemble et répondre aux défis social, écologique et climatique à Ivry.* » Les comités de suivi s'organisent autour de 3 objectifs :

- Celui **d'établir un état des lieux de ce qui se fait à Ivry** afin de créer de l'échange, questionner et approfondir les actions, avec les habitant.es, les collectifs et les acteurs impliqués autour des enjeux écologiques et sociaux de la thématique.
- Celui de **créer des rencontres et des synergies collectives** entre les différents actrices et acteurs impliqués (services publics, associations, habitant.es, collectifs, acteurs des champs économiques, culturels, etc.)
- Celui de **dégager les prochaines pistes de travail** pour la mise en œuvre des objectifs priorités en décembre dernier et d'impulser la mise en place d'actions citoyennes/associatives et de politiques publiques à l'échelle en lien avec les enjeux climatiques



39 habitant.es ont participé à cet atelier dont 22 femmes et 17 hommes

Un premier temps court en plénière

Dès ce début de rencontre, les membres du **collectif 3R** sont présents pour solliciter la ville autour de l'organisation d'un atelier à destination des habitantes et habitants à des fins d'information et de consultation concernant le développement de la seconde Usine UVO (Unité de Valorisation Organique).

Le moratoire empêchant tout vote concernant l'usine étant en cours jusqu'à la fin 2022, se pose la question des perspectives, des suites qui sont données à la MIE, au référendum sur la question, et sur l'avenir de la collecte des bio déchets.

Leurs objectifs : informer, engager la discussion entre habitants, associations, agents et élus afin de rassembler des propositions alternatives.

Ils posent également le lien à faire avec le conseil scientifique et questionne les dépenses liées au budget prévention du SYCTOM.

Puis, il a été proposé aux participant.es de se répartir en 4 sous-groupes :

- **Trois sous-groupes ont travaillé à l'identification d'un plan d'action pour atteindre leur mise en œuvre concrète d'une proposition.** Les objectifs concernés sont :
 - (1) Développer les capacités du réemploi et accompagner la structuration des filières du réemploi
 - (2) Impliquer les commerçants dans la réduction des déchets à la source
 - (3) Renforcer la présence dans l'espace public de système de collecte de déchets
- Un sous-groupe était dédié à la présentation du diagnostic carbone du territoire réalisé par le cabinet d'études Objectif carbone, présenté succinctement en début d'atelier. **Il était proposé également aux participant.es de faire une animation autour des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle individuelle. (Lien vers le PPT)**

Sous-groupe 1 : Développer les capacités du réemploi et accompagner la structuration des filières du réemploi

Cet objectif comprends 20 propositions faites par les habitant.es en 2021. L'atelier a permis de faire un retour collectif et informatif sur l'ensemble des propositions, et a débuté avec une présentation des activités de différentes entités, en présence du territoire Grand-Orly-Seine-Bièvre (GOSB) :

- **L'aménageur Sadev 94** a exposé son projet de plateforme de réemploi avec **l'entreprise de conseil Mobius réemploi**. Le projet est à l'étape de l'état des lieux de ce qui est valorisable sur les propres chantiers de Sadev.
- **L'entreprise Hesus** a évoqué son activité de réemploi des terres, et a invité les participant.es à sa journée de la terre, organisée le 15 novembre à Ivry
- **L'association Marbre d'ici** a exposé un projet développé pendant 7 ans avec l'école Makarenko, aujourd'hui à l'arrêt. Pendant l'été, les centres de loisirs avaient la possibilité de visiter des chantiers non ouverts au public afin de se familiariser avec le réemploi et changer leur regard sur la ville
- **L'entreprise Derichebourg** a exposé ses activités en matière de réemploi, notamment son travail avec la structure Envie, une association qui travaille sur leur site ivryen afin de dériver les déchets électriques qui leur parviennent et de les réparer. Outre les déchets électriques, **Derichebourg** reçoit de nombreux déchets qui pourraient être revalorisés. La discussion s'est ensuite orientée sur une réflexion à mener pour créer une interface entre la matière et les associations/entreprises/habitant.es qui peuvent la revaloriser.
- **L'association La Pagaille** a présenté ses nombreuses activités à Ivry, et propose à la Municipalité de travailler notamment à la valorisation de ses encombrants. Des questions se posent puisque les encombrants sont collectés par un prestataire privé.

Cet objectif comprenait 13 propositions faites par les habitant.es en 2021. L'atelier a permis de faire un retour collectif et informatif sur l'ensemble des propositions. En amont de l'atelier, la Municipalité a identifié la proposition suivante comme étant à co-construire et à travailler : « **décerner des labels aux commerces exemplaires** » (en matière de réduction des déchets).

L'atelier a permis de **dégager un plan d'action** pour aller vers la mise en œuvre de cette proposition (dont la compétence émane au Territoire Grand-Orly-Seine-Bièvre). Par ailleurs, les échanges ont permis d'enrichir les réflexions et de mieux identifier les propositions considérées comme devant être mis en œuvre prioritairement.

Etape 1 : compte-tenu de la diversité des commerces (alimentaire, vestimentaire, services, etc.), les participant.es ont souligné **l'importance d'identifier les filières où la mise en place d'actions est possible**

Etape 2 : Une proposition de label avec un **système de points** a été proposé (1 point = 1 levier d'action). Ces points pourraient être :

- Information pour encourager l'usage des contenants des consommateurs.
- La mise en place de consigne(s)
- L'information et la communication sur les plastiques

(suite)

- La participation des commerçants, lorsque cela est possible, à la collecte des biodéchets (déchets alimentaires). Cela est déjà possible à Ivry.
- La mise à disposition de vrac pour les commerces alimentaires
- Pour le choix des points, il peut être utile de s'appuyer sur les 10 propositions de l'objectif.

En matière de déchets, la distinction est aussi importante entre les commerces sédentaires (boutique, local, etc.) et les commerces ambulants (marchés, etc.)

Au cours du premier comité de suivi réduire, il a été proposé d'y ajouter pour les restaurants : ceux qui proposent des repas ou options végétariennes, compte tenu de l'impact de la production et de la consommation de viande en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de pollutions.

Un système à points. Mais quel(s) indicateurs ? Des données concrètes et comptables ? Des indicateurs en matière de santé et de consommation d'énergie ? La prise en compte du poids en matière de déchets ?

Idée : développer l'usage de composteurs collectifs dans la restauration

Cet objectif comprenait 27 propositions faites par les habitant.es en 2021. L'atelier a permis de mettre à disposition un document informatif et de suivi sur l'ensemble des propositions rattachés à cet objectif, et a débuté avec une présentation des activités de différentes entités :

- **Saïd Dahmouni, responsable du Service propreté des espaces publics**, a présenté le travail réalisé par la Municipalité, en particulier en ce qui concerne le lien avec les éco-organismes et les bailleurs. Les actions d'éducation et de sensibilisation en direction des publics scolaires a également été présenté.
- **L'association La Pagaille recyclerie**, a présenté ces collectes en pieds d'immeuble réalisées au cours de l'année 2021.
- **Catherine Boux, directrice générale adjointe au SYCTOM**, chargé de l'exploitation et de la valorisation des déchets, a apporté des éléments d'information sur le projet de déchèterie nouvelle.
- **Clément Pecqueux, maire adjoint à l'écologie urbaine**, s'est également exprimé au sujet du projet de déchèterie nouvelle. Il a proposé de créer un groupe de travail spécifiquement dédié à la programmation de cet équipement.

Dans un premier temps, la discussion s'est orientée vers des sujets d'ordre généraux visant à renforcer la présence dans l'espace public du système de collecte de déchets.

Cibler les lieux de dépôts sauvages ! Identifier des moyens de dissuasion efficaces : le piège photo et la verbalisation ne constituent pas une recette miracle !)

Le Service propreté des espaces publics a connaissances des lieux fréquents servant de dépôts sauvages. Un travail de collaboration est poursuivi avec les acteurs concernés (bailleurs, etc.) afin de les réduire. Par ailleurs, des actions de sensibilisation et d'actions (affichage, porte-à-porte, etc.) sont réalisés par les services.

Dans cette perspective, plusieurs idées ont été apportées pour augmenter le réemploi et réduire les déchets dans l'espace public :

- Multiplier les points d'apports volontaires de collectes spécifiques (ex : mobiliers) et atteindre un certain niveau de massification pour pouvoir bénéficier du financement des éco-organismes (seuils à atteindre).
- Rediriger vers La Pagaille des appels pour les encombrants lorsque les différentes matières et supports peuvent être réemployés.

Idée : Sensibiliser sur l'importance de consacrer le même soin à « l'après-usage » de biens et d'améliorer son réemploi, recyclage, etc.

Idée : informer sur l'évolution de la législation, notamment sur les obligations légales qui concernent les distributeurs en matière de reprise de matériel.

Idée : mieux communiquer sur les contraintes de la collecte pour l'administration et les temporalités : les usagers doivent s'y prendre à l'avance.

Idée : Multiplier les affichages dans tous les lieux publics pour rappeler le tri des déchets

Idée : S'intéresser à ce qui se fait ailleurs dans d'autres pays où le tri semble plus efficace (ex : l'Allemagne ?)

Après ces échanges, suivant les souhaits exprimés des participant.es , deux points spécifiques ont été travaillés. Des propositions de travail ont été formulées par les participant.es :

Organisation de temps de collecte en pieds d'immeubles (services publics, associations, etc.) :

Au-delà de la proposition de multiplier ce type de démarche, plusieurs idées d'actions ont été faites par les participant.es pour assurer une pleine efficacité de ces actions :

- Permettre le travail en commun lors de la collecte des encombrants avec des acteurs du réemploi (La Pagaille, etc.)
- Renforcer la communication de ce type de démarches en priorité du côté des bailleurs
- Travailler sur un numéro de téléphone standard du réemploi pour augmenter la capacité de réponse en collecte à domicile auprès des particuliers (améliorer les prises de RDV). Cela permettrait d'améliorer les flux en matière de points d'apports volontaires pour la Municipalité, les services publics et les associations

Questionnement : il pourrait être nécessaire d'étudier les coûts et les avantages entre les collectes ciblées (déchets verts par exemple) et des temps de collectes multiples.

Freins identifiés : (1) impératifs de massifications (seuils minimaux à atteindre) pour bénéficier du soutien des éco-organismes.
(2) Faisabilité financière : c'est sur la Municipalité qui pèsera le coût des projets envisagé, puisque le Territoire est une autorité administrative sans dotation financière.

Encourager et accompagner les initiatives portées par les composteurs de quartier :

En partenariat avec le SYCTOM, le Territoire Grand-Orly-Seine-Bièvre accompagne les projets de sites de compostage partagé en pied d'immeuble, et de quartiers en mettant à disposition des composteurs collectifs pour les initiatives partagées. Ces dernières sont accompagnées à raison d'une visite d'installation et de deux visites de suivi, et doivent ensuite s'auto-organiser pour faire vivre le projet.

L'EPT peut aussi organiser des formations au compostage et lombricompostage. Par ailleurs le SYCTOM propose aux habitants occupant des pavillons de s'équiper gratuitement de composteurs individuels. **La Municipalité peut donc accompagner tout nouveau projet de composteur de quartier, si des volontés citoyennes sont présentes.**

En parallèle, un travail de structuration à l'initiative des collectifs utilisant des composteurs de quartier se met en place actuellement, en lien avec la Municipalité. C'est dans cette perspective que plusieurs idées ont été faites par les participant.es :

Idée : sensibiliser les habitant.es sur les enjeux du compostage : quelles différences entre compostages individuel ou collectif ? Entre compostage et collecte des biodéchets ?

Idée : Permettre la mise à disposition de matériels (ex : fourches) aux habitant.es, collectifs et associations

Idée : renforcer les indications données aux habitant.es, mieux expliquer aux habitant.es comment cela peut être mis en place et comment cela fonctionne

Idée : mettre en place une plateforme qui permette aux associations ou collectifs de composteurs de mutualiser l'information et les moyens

Idée : améliorer la réparation des bacs de compost (« rafistolage » actuel parfois). Remarque : la massification et la coordination entre les acteurs sont une des conditions de l'amélioration de cette politique publique. Aussi, pour la logistique, cela peut être plus facile de passer par le Territoire plutôt que le SYCTOM

A l'issue de ces échanges, Clément Pecqueux a proposé la mise en place de 3 groupes de travail pour travailler étroitement avec les acteurs impliqués : (1) l'un sur la programmation de la mise en place de la déchèterie nouvelle, (2) l'un sur la coordination des composteurs de quartier, (3) et l'un sur la relance et l'élargissement de la collecte des biodéchets

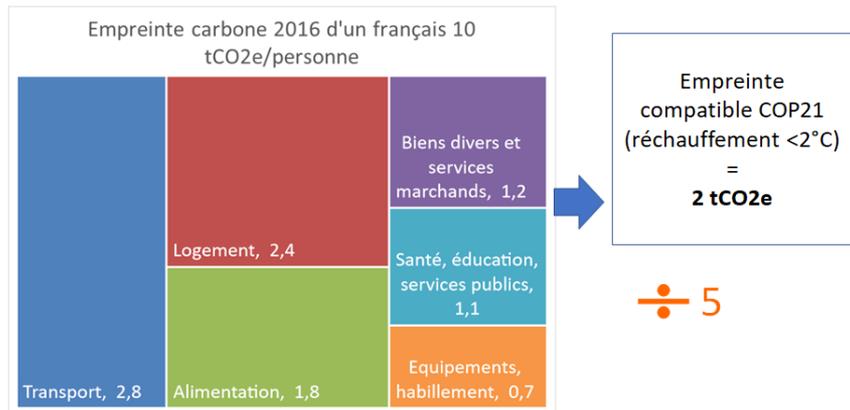
Présentation succincte du diagnostic carbone du territoire :

Pour répondre au défi climatique et bénéficier d'outils d'évaluation, la Municipalité a commandé une étude (diagnostic, trajectoires, indicateurs de suivi) auprès du bureau d'études Objectif Carbone.

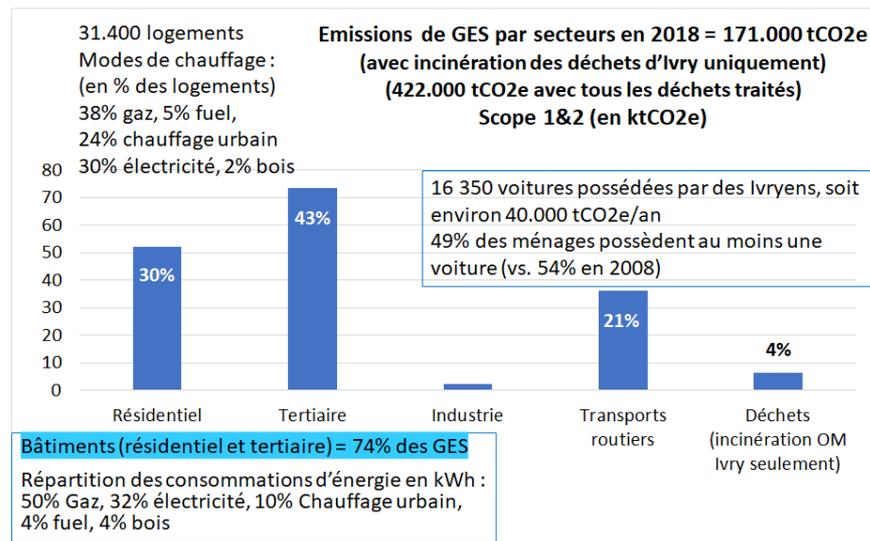
En début d'atelier, tous.les les participant.es ont pu bénéficier d'une présentation succincte ([lien PPT](#)) du diagnostic des émissions carbone du territoire, opéré actuellement et présenté par Anais Le Doré.

Empreinte carbone

- GES sans frontières => aller au-delà des émissions locales



Emissions de gaz à effet de serre du territoire



Pendant toute la durée de l'atelier, les participant.es ont pu venir sur table pour calculer leur empreinte carbone à l'aide d'un jeu de cartes développé par le bureau d'études.

Objectif carbone poursuit son étude, dont l'objectif est de formuler des propositions d'actions à la Municipalité en vue de réduire les émissions carbone de la ville. L'objectif de la Ville est de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035.